

AILE DE BRONZE

VOL RADIOCOMMANDE AVION

COMPTE RENDU DES EPREUVES DE VOL

Nom et Prénom du candidat.....N° de Licence.....

Club.....Date de naissance.....

Modèle :.....

Rappel : L'Aile de Bronze doit être passé dans les premières deux années de licence et avant les 18 ans.

Epreuve de vol pour obtenir l'Aile de Bronze

Vol Circulaire Commandé :

- Décollage du moteur à la main
- Décollage ou lancer du modèle (sur herbe)
- Trois tours de vol à plat
- Un tour de vol avec élévation à 45°
- Atterrissage –modèle intact)

Vol Radiocommandé :

Avion ou Moto-Planeur :

- Démarrage du moteur
- Lancer du modèle ou décollage
- Vol de 3 minutes en sécurité
- Atterrissage (modèle intact) dans une zone de 50m * 50m

Planeur (plaine ou pente) :

- Lancer du modèle
- Evolutions en sécurité pendant un temps
- Atterrissage (modèle intact) dans une zone de 50m * 50m

Mettre une croix lorsque la figure est réalisée.

Le candidat a droit à un essai non concluant.

Les épreuves de vol doivent être supervisées par deux officiels ,dont l'un doit être extérieur au club d'appartenance du candidat. L'un des deux officiels doit être au moins **Juge Agréé RC** ou avoir la qualité de Membre du Comité Directeur de la FFAM.

Epreuve en vol effectuée le :à.....

Nous, Officiels nommés ci dessous certifions que M.....

A bien effectué les épreuves en vol indiquées ci dessus pour obtenir l'AILE De BRONZE

Nom de l'Officiel n° 1..... n° carte/ qualité.....signature

Nom de l'Officiel n°2.....n° carte/qualité.....signature

Le Président du Club

Le Président de L'URAM

Nota : ce document doit être envoyé dans les huit jours qui suivent l'épreuve de vol par le Président du Club à son Président d'URAM qui après validation le renverra à la FFAM.

FFAM 108 Rue SAINT MAUR 75011 PARIS –Téléphone 01 43 55 82 03 Fax : 01 43 55 79 93